

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

31^e ANNÉE

N^o 17

1^{er} SEPTEMBRE 1888.

AVIS IMPORTANT : Désormais toutes les lettres, toutes les demandes de librairie, doivent être adressées, 24, rue des Petits-Champs, entrée, 1, rue de Chabanais, siège social de la Société scientifique du spiritisme et de sa librairie.
Nous avons définitivement quitté le n^o 5 de la rue des Petits-Champs pour le n^o 1, rue de Chabanais.

NOTE DE LA RÉDACTION : Nous avons convié toutes les Sociétés de France et de la Belgique à se faire représenter, à formuler leurs vœux clairement et nettement, et s'ils ne les envoient directement à M. Facundo Urich, calle de Ciento, n^o 388, Prél, 2^a, à Barcelone, Espagne, de les envoyer, 1, RUE DE CHABANAIS, à Paris, nouveau local, et siège social de la Société scientifique du spiritisme.

M. Leymarie, qui se rend à Barcelone pour représenter la Société scientifique du spiritisme, qui part le 5 septembre au matin, de Paris, présentera au congrès, les vœux, ou les adresses des Sociétés et groupes de la France et de l'étranger, qui l'en auront chargé.

COMMISSION EXÉCUTIVE DU CONGRÈS

Avant l'ouverture du Congrès international de Barcelone, la commission exécutive offre à ses frères toutes ses félicitations, et leur annonce que, le Congrès international, s'ouvrira le 8 septembre prochain à 8 h. 1/2 du soir, dans le grand salon des séances, rue de Ronda de san Pedro, 25.

Pour traiter des intérêts de notre école, de nos études et de notre organisation, il est absolument nécessaire que les centres spirites nous envoient leurs représentants autorisés ; en conséquence, la commission espère que chaque société nommera un délégué, pour donner avec justice et liberté, une sanction aux conclusions qui seront prises.

Les apôtres de la vérité, infatigables propagateurs et l'honneur de notre école scientifique, prendront part à nos travaux, nous l'espérons vivement.

Certes nous sommes agréablement impressionnés, en lisant les conceptions morales et philosophiques des écrivains de la Cause, mais combien nous le serions doublement si nous les entendions, de vive voix, développer ces conceptions ? La parole vécue a ce magique pouvoir, de transmettre au monde profane des impressions nouvelles, et celui qui a médité sur l'expression orale de vérités supérieures, désire se les assimiler et devient un membre de la grande famille spirite.

Les hommes de science doivent donc prendre en considération notre congrès, en bien saisir l'importance, et lui faire part du sujet qu'ils désirent traiter.

Si Barcelone a une exposition industrielle, il eût jadis un auto-da-fé des œuvres spirites ; à ce double titre le congrès, œuvre de paix, s'unit d'intention au but poursuivi par l'exposition ; de plus il revendiquera le droit inaliénable de la libre-pensée, de la libre-recherche, que l'auto-da-fé voulut arbitrairement condamner, et nous affirmons ainsi notre tribut de reconnaissance, à Allan Kardec, auquel nous devons la sécurité de notre esprit.

Frères spirites, prêtez-nous votre généreux concours, au moment où les portes du congrès s'ouvriront pour les défenseurs de la science, de la morale, de la raison et de la justice.

Barcelone, 16 août 1888.

Facundo Usich, — Antonio Almasque, — Fermin Sanchez, — Sébastien Riquet, — Augusto Vives, — Modesto Casanovas, — Miquel Vives. — Valentin Viba, — Eduardo Dalman, — Amalia Domingo y Soler, — Miguel Escuder.

Le président : *Vicomte de Torres Solanot*. — Président honoraire : *Jose Maria Fernandez*.

LES DIVERGENCES DE DOCTRINES

Depuis une quarantaine d'années que les premières manifestations spirites se sont produites, une quantité considérable de communications intelligentes et instructives ont été données par l'intermédiaire des médiums. Elles ont formé la base de la science spirite et des doctrines philosophiques qui en sont nées. Je dis des doctrines parce que, contrairement aux espérances premières, l'unité a été impossible à réaliser.

Deux seuls points paraissent solidement établis par des preuves suffisantes : la survivance de l'être après la mort du corps, et la possibilité pour lui de communiquer avec les incarnés par des phénomènes sensibles ou intelligents.

Sur tout le reste, sur l'action plus ou moins grande du monde invisible sur le monde visible, sur la pluralité des existences ou réincarnation, sur les caractères de la matière et de l'esprit, sur la cause du mal et de la souffrance, sur l'existence de Dieu, sa nature et son rôle dans l'univers, même sur de simples faits, sur des questions purement objectives qui ne semblent pas susceptibles de recevoir plusieurs solutions, les systèmes les plus divers ont été proposés par des Esprits paraissant avoir une notable valeur intellectuelle et morale, et il ne semble pas y avoir plus d'accord entre eux sur ces matières qu'entre les incarnés. Les preuves positives à l'appui des divers systèmes manquent jusqu'ici, et l'on en est réduit aux raisonnements métaphysiques, c'est-à-dire aux hypothèses.

Au début Allan Kardec, s'étant livré à l'étude des communications intelligentes reçues de toutes parts, édifia une doctrine qui a été généralement adoptée par les spirites, et ses ouvrages sont restés le point de départ obligé pour l'étude du Spiritisme. Il adopta les opinions émises par la majorité des Esprits auxquels on pouvait reconnaître une valeur incontestable, et nomma contrôle universel ce mode de choix entre les points controversés.

Mais le contrôle universel était susceptible de donner des résultats bien différents suivant le milieu où l'on opérait. Tandis que, en France, il proclamait la réincarnation, il la niait en Amérique. Cette divergence fonda-

mentale étant constatée, on ne s'étonnera pas que bien d'autres se soient produites, aussi bien en Europe qu'en Amérique, sur tous les points que j'ai indiqués ci-dessus comme n'étant pas susceptibles de preuves positives, et sur bien d'autres encore. Plus les travaux des spirites sont actifs et sérieux, et plus elles deviennent nombreuses et profondes.

Pour expliquer certaines de ces différences, on a dit que si les Esprits avaient enseigné la réincarnation en Amérique, les préjugés enracinés parmi les Américains ne leur eussent pas permis d'admettre qu'un blanc pût avoir été nègre, et leur eussent fait repousser d'emblée le spiritisme. Dès lors, par une convention prudente, par une espèce de mot d'ordre, les Esprits exclurent la réincarnation de leur programme. Et de même, pour quelques points de doctrine, aujourd'hui battus en brèche, des ouvrages d'Allan Kardec, on a dit que les Esprits avaient dû ménager au début les préjugés et les susceptibilités catholiques, afin de ne pas attirer sur le spiritisme naissant un tolle général difficile à surmonter.

Ce seraient donc des motifs opportunistes qui auraient empêché les Esprits, en Amérique comme en Europe, de dévoiler entièrement les vérités possédées par eux sur notre vraie nature et notre destinée.

Je vais hasarder une autre explication qui pourrait, ce me semble, rendre compte rationnellement de toutes ces anomalies, et de toutes autres du même genre, passées ou futures.

Et d'abord il est un fait qui se dégage de plus en plus des relations que l'on a eues jusqu'ici avec les Esprits : c'est que ces derniers n'ont pas des connaissances beaucoup plus étendues dans cet état que dans celui d'incarnation, sauf sur quelques points très limités.

Il y parmi les êtres humains, incarnés et désincarnés, une infinité de degrés de valeur intellectuelle et morale; et comme notre progrès jusqu'ici consiste à nous assimiler la vérité par conquêtes successives, et de plus en plus importantes et précieuses, à mesure que nous nous élevons sur l'échelle des êtres; comme d'un autre côté les vérités qui nous paraissent lumineuses aujourd'hui auraient été, à une époque antérieure, absolument incompréhensibles pour nous, il est évident que l'unité de doctrine est actuellement irréalisable, comme pour les mêmes raisons elle l'a été à toute époque antérieure, notamment dans le catholicisme malgré les tortures, les bûchers, et les flots de sang répandus.

Il est donc inévitable qu'il se crée dans le sein du spiritisme un certain nombre d'écoles ayant chacune leur doctrine, depuis le mysticisme différant peu des diverses religions existantes jusqu'au rationalisme le plus absolu. J'estime que c'est un bien puisque de cette façon tous ceux qui jugeront les phénomènes spirites dignes d'attention pourront trouver un centre d'études

où ils auront toute facilité pour poursuivre leurs investigations et en tirer les conséquences, suivant les tendances résultant de leur degré d'avancement. C'est ainsi que le spiritisme pourra progresser le plus rapidement suivant moi, et se substituer aux anciennes religions, qui ne se soutiennent plus que par la force emmagasinée pendant de longs siècles de vitalité et de domination.

Mais, puisque ce sont les mêmes êtres qui sont alternativement incarnés et désincarnés, il n'est pas surprenant que les mêmes caractères, les mêmes tendances, les mêmes habitudes se rencontrent des deux côtés de la tombe. Généralement nous autres incarnés allons volontiers dans les réunions où l'on partage nos idées en philosophie, en politique, et où l'on a les mêmes tendances et la même manière de vivre. Nous évitons celles où nous pourrions nous heurter à des discordances, et courir le risque de n'être pas bien accueillis. Les individus de la même nationalité se recherchent, et forment des sociétés particulières en pays étranger. En un mot, qui se ressemble s'assemble; la sagesse des nations l'a dit.

Nos frères désincarnés agissent la plupart du temps, je le crois, de la même manière. Ils sont attirés vers nous par la similitude du niveau intellectuel et moral, des tendances, et aussi des préjugés. On rencontre chez eux toutes les nuances possibles d'ignorance et de science, d'infériorité et de supériorité morale, absolument comme parmi nous, et ils viennent volontiers développer leurs idées dans les milieux qui sont disposés à les partager.

Cet état de choses étant incontestable, comme je le crois, me paraît pouvoir rendre compte de toutes les anomalies que l'on remarque dans les opinions exprimées par les Esprits, et voici l'explication générale que je propose pour les divergences signalées dans leurs doctrines suivant les temps et les lieux.

Si la plupart des Esprits américains se sont abstenus de parler de la réincarnation à leurs médiums, c'est qu'ils partageaient les mêmes idées et les mêmes préjugés qu'eux.

Si la doctrine résultant des communications reçues chez les nations de race latine au début du spiritisme a été souvent un peu mystique, et peu différente sur beaucoup de points de la doctrine catholique, on peut expliquer le fait ainsi qu'il suit : les premiers évocateurs étaient généralement des esprits philosophiques, à tendances religieuses, mais rejetés vers la négation par l'absurdité des dogmes et des pratiques des religions officielles. Du moment qu'ils ont entrevu la possibilité d'une croyance spiritualiste rationnelle, un revirement s'est produit chez eux avant qu'ils aient eu le temps de réfléchir suffisamment sur ces matières abstraites, et ils ont eu une tendance à repousser seulement les dogmes et les pratiques, en accep-

tant le reste. Ils ont ainsi attiré à eux des Esprits professant une sorte de christianisme rationnel, qui est devenu la première forme du spiritisme.

Puis le temps a fait son œuvre, les réflexions sont venues, et les évocateurs qui avaient des tendances rationalistes, ou les libres-penseurs qui se sont mis à étudier sérieusement les doctrines de la première heure, ont à leur tour attiré à eux des Esprits également rationalistes et libres-penseurs, qui leur ont développé des opinions analogues aux leurs.

Quelle que soit la valeur de mon explication, il peut paraître surprenant que, non seulement sur les doctrines, mais même sur de simples questions de fait, il y ait si peu d'accord parmi nos frères invisibles, malgré que leurs communications témoignent d'un niveau intellectuel et moral supérieur à la moyenne. Cependant il en est ainsi, et la conséquence logique, selon moi, est qu'il ne faut rejeter sommairement aucun des systèmes dont les auteurs paraissent avoir un degré d'avancement donnant une valeur sérieuse à leurs opinions ; mais au contraire qu'il faut les étudier et les approfondir à l'aide des lumières que nous possédons déjà. Une illusion, vite dissipée, de la première heure a seule pu faire croire à quelques-uns que la vérité nous serait donnée en bloc par la révélation. Les frères qui se communiquent ne peuvent nous la donner, puisqu'ils ne la possèdent pas eux-mêmes. Mais ce qui paraît vrai, c'est que nous recevons sans cesse des matériaux d'étude qui nous permettent de nous rapprocher de la vérité par nos propres recherches et par un travail persévérant ; et nous n'avons aucune raison pour douter que nous ne puissions arriver ainsi à posséder chacun, à tous les moments de notre existence immortelle, la part de vérité compatible avec notre niveau intellectuel et moral.

Je crois qu'il n'est pas inutile de résumer de temps en temps, par un aperçu d'ensemble, certaines théories formulées par les Esprits dans divers centres d'étude. Elles ne peuvent pas toutes être vraies, mais on y rencontre toujours quelques données susceptibles d'éclairer notre route, et de faciliter notre marche vers la vérité.

J'attribue pour ma part une grande importance à ces études comparatives, car la conduite de chacun dépend surtout de la conception générale de l'homme et de la vie qu'il a acceptée telle qu'elle lui a été donnée, ou adoptée après réflexion avec plus ou moins de maturité, et dans toutes les circonstances, il aura une tendance constante à agir suivant la logique de ses convictions concernant sa propre nature et sa destinée.

Je vais essayer de présenter aux lecteurs de la *Revue spirite* un résumé de trois types de doctrine, bien tranchés sous ce point de vue spécial. J'essaierai ensuite de rechercher quelle influence les systèmes les plus avancés peuvent avoir en ce moment sur la marche du spiritisme.

Je commence par la doctrine primitive, celle exposée dans les ouvrages d'Allan Kardec, qui est encore aujourd'hui, soit intégralement, soit avec quelques modifications peu importantes, celle adoptée par la grande majorité des spirites de langue latine. Elle est trop connue pour qu'il soit utile d'en donner une analyse. Je désire seulement appeler l'attention sur certains points intéressant la destinée de l'être humain.

D'après les Esprits inspireurs de l'œuvre d'Allan Kardec, Dieu, possesseur de l'infini des perfections, est le créateur de l'univers. Il est le législateur suprême, et veille sans cesse à l'exécution de ses lois. Entre l'homme terrestre et lui il y a toute l'échelle des êtres, jusqu'aux purs Esprits. Ceux dont l'avancement est suffisant sont les ministres de ses volontés, remplissant une fonction dans le gouvernement de l'univers.

Chaque incarnation constitue pour nous une épreuve plus ou moins difficile, à laquelle nous nous préparons par l'étude dans l'erraticité, et pendant laquelle, ayant perdu la mémoire du passé, nous devons montrer par nos actes les qualités morales que nous sommes parvenus à nous assimiler. Nous sommes responsables suivant nos lumières. Nous sommes punis lorsque nous faisons le mal, et récompensés quand nous faisons le bien. Nos punitions consistent dans notre situation dans l'erraticité, où nous sommes torturés par notre conscience, qui produit parfois en nous l'illusion de la douleur physique, et souvent nous devons dans l'incarnation suivante souffrir nous-mêmes ce que nous avons fait souffrir à d'autres, ce qui constitue une expiation terrestre.

Pendant l'incarnation nous sommes pourvus d'un guide, chargé de veiller à l'accomplissement normal de l'épreuve que, dans la plupart des cas, nous avons choisie nous-mêmes, dans l'erraticité, en tenant compte plus ou moins docilement des conseils de nos guides. Parfois nous méritons d'être abandonnés aux entreprises d'un Esprit que nous avons offensé pendant une incarnation précédente, ce qui constitue l'obsession. Mais la justice divine infaillible veille constamment sur nous, et jamais nous ne supportons ici-bas de souffrances et de tribulations sans que nous les ayons méritées, si non dans l'incarnation en cours, du moins dans la précédente, ou que nous les ayons choisies, ou acceptées volontairement, à titre d'épreuves utiles à notre avancement.

Nous arrivons ainsi à un moment où nous avons assez progressé pour mériter une récompense. Alors nous passons dans un monde où les conditions de la vie soient plus douces, et nous quittons la terre pour n'y plus revenir, à moins que ce ne soit pour y remplir une mission volontairement acceptée. Cela explique la lenteur du progrès moral parmi nous, puisque les Esprits parvenus à un certain niveau quittent notre planète, comme le

Un jeune homme qui a terminé ses classes quitte le lycée pour des études supérieures.

Je passe maintenant à une autre doctrine un peu différente. Je vais en résumer les éléments principaux d'après les communications données au Groupe Bisontin par l'Esprit Léonce et publiées dans la *Revue spirite* en janvier, mars et avril 1887 sous le titre : « Progrès des Esprits sur la terre ».

Cet Esprit laisse de côté la question de Dieu, qu'il considère comme insoluble pour nous dans notre état d'avancement actuel. Il se borne à nous faire connaître, suivant ses expressions mêmes : « l'économie du gouvernement du monde inférieur que nous habitons, telle qu'elle se présente aux regards de l'observateur désincarné. »

Suivant lui, ce gouvernement serait une véritable autonomie, dans laquelle l'action divine n'est apparente nulle part. Tout se fait par l'action des Esprits nos frères, habitants de notre planète au même titre que nous. Cette population, visible et invisible, se compose d'êtres à des degrés d'avancement très différents. Il y en a que leur état d'infériorité rend enclins au mal en toutes circonstances. Il y en a d'autres en grand nombre qui, ayant une faible moralité quand ils sont incarnés et placés sous l'influence de la matière grossière, sont pourtant déjà assez éclairés pour vouloir sincèrement le bien une fois qu'ils sont désincarnés. Enfin il y en a d'autres qui ont assez progressé pour vouloir toujours le bien quelle que soit leur situation sur la terre ou dans l'erracité.

Si cette population mélangée eût été livrée sans frein à ses instincts, il en serait résulté un grand désordre, surtout parmi les incarnés. Les plus avancés ont senti la nécessité d'une organisation qu'ils ont réalisée avec le concours de toutes les bonnes volontés, « comme pourrait le faire sur la terre un peuple qui viendrait de détruire par une révolution son gouvernement, et de faire table rase de toute organisation antérieure ». Il en est résulté deux choses : « d'abord une ligue de tous ceux qui, désincarnés, ont de bonnes tendances, pour empêcher les autres de porter le trouble dans notre monde; puis une action exercée par les meilleurs et les plus avancés pour imprimer à la collectivité dont ils font partie, la marche la plus utile et l'organisation la meilleure. »

Si nous admettons : 1^o que les plus avancés moralement et intellectuellement possèdent en même temps, par leur science, plus de puissance que les autres; 2^o qu'à l'état désincarné la supériorité éclate à tous les yeux; 3^o enfin que des frères, supérieurs au niveau terrestre, sont toujours disposés à prodiguer avec bienveillance aux *classes dirigeantes désincarnées de la terre* les conseils dont elles peuvent avoir besoin, on comprend qu'une hiérarchie fondée sur le mérite de chacun s'est établie sans trop de peine, et

que cette organisation a fonctionné aussi bien que le permettait l'infériorité du milieu.

Suivant l'Esprit Léonce, ce sont donc *les guides* de tous les degrés qui dirigent toutes choses, dans les limites tracées par la loi divine. Eux seuls exercent sur nous l'action providentielle. Ce gouvernement occulte forme comme une démocratie rationnelle, où l'influence et la puissance sont partout en rapport avec l'avancement réel. Cet Esprit admet, comme Allan Kardec, que la vie terrestre est une épreuve, choisie par chacun dans la plupart des cas, et à laquelle on se prépare dans l'erraticité, avec l'aide des guides, pendant plus ou moins longtemps suivant sa volonté. L'erraticité est en quelque sorte une école préparatoire, et l'incarnation une école d'application. Chacun est pourvu d'un guide qui veille à ce que son épreuve terrestre soit ce qu'elle doit être, et ne soit pas arbitrairement troublée par des malveillants incarnés ou désincarnés. Un Esprit d'un niveau plus élevé est le conseiller et le directeur d'un certain nombre de guides, et la hiérarchie se continue ainsi.

L'Esprit Léonce n'admet pas qu'il y ait des coupables parmi nous. Ceux qui font le mal sont des ignorants. L'ignorance et la faiblesse morale résultant d'un avancement insuffisant ne sont pas des fautes, encore moins des crimes. Il n'y a donc ni jugement, ni punitions, ni expiations.

Cependant, ceux qui ont fait le mal ne sont pas heureux. Une existence souillée par le mal est suivie, après un séjour dans l'erraticité, d'une autre existence où l'être souffre comme il a fait souffrir ses frères. Mais ce n'est pas à titre d'expiation ; c'est simplement parce que la loi de notre monde veut que le progrès se fasse par la souffrance. Nous sommes assez peu avancés pour que le meilleur et le plus court moyen de nous faire comprendre le mal, et de nous donner la volonté de ne plus le commettre, soit de nous abandonner à lui pendant un temps. C'est ce que font les guides suivant chaque cas particulier, et comme la malveillance entoure sans cesse chacun de nous dans le milieu inférieur que nous habitons, il suffit que nos guides se relâchent de leur protection pour qu'aussitôt la souffrance se fasse sentir. Mais, grâce à l'action des guides, il n'y a point de souffrances imméritées, ou pour mieux entrer dans la pensée de l'Esprit, de souffrances qui ne soient pas nécessaires à notre progrès, et destinées à hâter notre bonheur futur.

L'Esprit Léonce ignore pourquoi sur notre planète, le progrès s'obtient par la souffrance. C'est un fait qu'il constate, mais c'est un problème qui lui paraît insoluble pour nous en ce moment, et qui ne cessera de l'être que lorsque nous serons plus avancés que nous ne le sommes encore sur l'échelle des Êtres.

Il me semble qu'en poussant jusqu'au bout la logique de son système, on pourrait émettre l'hypothèse suivante. Il résulte de ses dictées que la population de la terre, renfermant des éléments qui la rendent capable de se suffire à elle-même, est laissée la plupart du temps livrée à ses seules forces, sauf les conseils qui peuvent être donnés à ses chefs, quand ils en sentent le besoin. Il se peut que ces conseils ne soient en somme donnés complets que dans des cas fort rares, et qu'en général les Elres supérieurs au niveau terrestre laissent aux terriens le soin de résoudre par leur travail et leurs efforts personnels les problèmes qui concernent leur monde. S'il en était ainsi, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les plus avancés parmi les Esprits de la terre n'aient pu encore trouver la solution du problème du progrès par des moyens moins barbares. Il en serait de ce problème là comme de celui de la misère des incarnés, qu'ils n'ont pas su encore résoudre.

Cette explication, que je donne pour ce qu'elle vaut, me paraît être le corollaire naturel de ce qui précède.

Dans le système que je viens de résumer, l'intervention divine n'apparaît nulle part. Ce sont les Esprits, agissant en vertu de leur libre arbitre, qui exercent seuls sur notre monde l'action providentielle. Je vais parler maintenant d'une conception beaucoup plus radicale, qui est le troisième des types qui font l'objet de cette étude, me bornant à signaler les points principaux qui la mettent en contradiction avec les deux autres.

La Vie posthume, de Marseille, s'est donné la tâche de vulgariser cette conception en publiant les communications, fort remarquables à plus d'un titre, de deux Esprits, Jean et Alpha, dont le premier a commencé depuis trois ans, et non encore achevé, l'exposé de ses théories. Ce qui a été publié jusqu'à ce moment a été l'objet d'un résumé très bien fait, paru dans le numéro de juin dernier.

Dans ce système, on repousse l'action directrice de toute volonté arbitraire. Ni Dieu, ni les Esprits de quelque degré qu'ils soient, n'exercent une action de ce genre sur nos destinées. La loi naturelle, immanente en tout ce qui est, pourvoit à tout. La vie n'est point une épreuve, elle est une nécessité de notre nature; elle suit son cours sous un double aspect, tantôt charnelle et tantôt périspiritale; ces deux formes succèdent l'une à l'autre, et leur cours est le même. Normalement, — et sauf les exceptions résultant de causes diverses, — la vieillesse et la mort périspiritales conduisent à la vie charnelle, comme la vieillesse et la mort charnelle conduisent à la vie périspiritale.

L'Etre ne choisit pas ses épreuves terrestres avant de s'incarner; mais chaque action de sa vie périspiritale modifie sa constitution physiologique

de telle manière qu'au moment de la mort périspritale une loi d'affinité l'attire irrésistiblement vers un fœtus en formation dans un milieu en parfait rapport avec son degré moral et intellectuel, et toujours sans l'intervention d'une volonté arbitraire quelconque. La loi naturelle le place ainsi *sur le premier échelon* de sa nouvelle existence, dans le milieu qui lui convient. La suite dépendra des péripéties suscitées dans ce milieu par le jeu des libres volontés, et par l'influence de l'état social, et des institutions qui le régissent.

D'après cette théorie, la vie est une, se continuant sans interruption sous ses deux formes, les agissements de l'Etre dans chaque vie charnelle préparant la situation qu'il aura dans la vie périspritale suivante d'après son dégagement plus ou moins complet des liens matériels grossiers de l'incarnation, et ses agissements dans la vie périspritale influant sur la vie charnelle qui suit, sans que sa conduite dans une vie charnelle ait une influence directe sur la vie charnelle subséquente.

Enfin l'Esprit Jean n'admet pas non plus qu'il y ait des coupables, ni des expiations résultant d'une condamnation arbitraire. Mais les actions de l'Etre, en modifiant successivement la constitution intime de son organisme, ont toujours pour *conséquence*, en vertu de la loi naturelle et d'affinité, de le pousser dans un milieu en rapport avec elles, et c'est ainsi qu'il peut être heureux ou malheureux.

Mais ici intervient une observation importante, et qui, suivant moi, donne à ce système sa caractéristique.

Il n'échappera à personne que, si une loi naturelle suffit parfaitement pour classer l'Etre dans un milieu en rapport avec son état moral, elle ne suffit pas cependant pour assurer ensuite son bonheur ou son malheur. Cela dépendra du jeu des passions et des volontés, et aussi des institutions qui régissent le milieu où il se trouve classé. Dans ce système on n'échappe donc à l'arbitraire divin, ou à l'arbitraire des guides, que pour tomber sous l'arbitraire humain. Il dépendra du caprice du milieu avec lequel l'Etre se trouve en contact, qu'il soit heureux ou malheureux *à contre-sens*. Il pourra donc y avoir des malheurs réellement *immérités*, tandis que les deux premiers systèmes mentionnés d'abord n'admettent pas que cela soit possible, une action providentielle directe ou indirecte intervenant constamment pour que toute souffrance non motivée par nos agissements antérieurs nous soit évitée.

Cette effrayante conséquence du système de l'Esprit Jean est-elle pour lui une faiblesse? Ce n'est pas mon avis, et je suis plutôt tenté de dire que c'est là ce qui lui donne sa valeur.

En effet, la théorie de l'Esprit Jean établit la solidarité sur une forte base.

Nous sommes solidaires en vertu de notre nature même, et rien ne peut nous soustraire aux conséquences de ce fait. Une loi d'affinité nous classe bien dans le milieu qui nous convient, mais là nous subissons les conséquences de l'imperfection de ce milieu et de la société humaine tout entière, et les intentions bienveillantes de la loi naturelle peuvent être faussées. Une seule chose peut nous mettre à l'abri de souffrances imméritées : le progrès général de tous nos frères en humanité. C'est là notre seule garantie efficace, et tous, quelle que soit notre vertu, notre science ou notre richesse, nous avons le plus grand intérêt à sa réalisation, car d'un côté ceux qui souffrent sont l'immense majorité et nous renaîtrons souvent parmi eux, et d'un autre côté nous sommes exposés, quelque exceptionnelle que soit notre situation personnelle, à souffrir par l'influence de l'imperfection sociale, puisque aucune action tutélaire ne nous protège contre elle avec une suffisante efficacité.

Nous ne pourrions donc avec sécurité goûter la tranquillité et le bonheur que lorsque tous nos frères arriérés ou déshérités seront dans de meilleures conditions de bien-être, d'instruction et de moralité. Notre intérêt personnel nous engage à y travailler de toutes nos forces et sans relâche. L'égoïsme même, en quelque sorte, nous conseille de rejeter toute pensée égoïste. Voilà quelle serait la conséquence logique de la solidarité ainsi comprise, et c'est là ce qui fait à nos yeux la force de la théorie de l'Esprit Jean.

Est-ce à dire que cette doctrine ait chance de recruter aujourd'hui beaucoup d'adhérents parmi les spirites, ou d'amener au spiritisme beaucoup d'adeptes nouveaux ? Je ne le pense pas. Une telle conception de l'homme et de la vie peut bien être le pain des forts, mais l'humanité à laquelle nous appartenons ne me paraît pas avoir acquis encore l'énergie morale qu'il lui faudrait pour en faire le mobile de sa conduite. *La Vie Posthume* est une feuille d'avant-garde, qui explore des voies nouvelles. Tout le monde aura profit à lire et méditer les communications remarquables de l'Esprit Jean ; mais leurs conséquences entrevues feront reculer le plus grand nombre. Bien peu abandonneront pour cette nouvelle révélation l'école spirite dans laquelle leurs tendances, leurs aspirations ont trouvé jusqu'ici satisfaction, et dont les enseignements répondent le mieux à leur niveau intellectuel et moral. Ils ne se décideront pas volontiers à renoncer à l'idée d'une Providence veillant sans cesse sur eux, et les préservant de toutes les tribulations qu'ils n'ont pas eux-mêmes rendues nécessaires par leurs agissements antérieurs. L'idée qu'en cherchant actuellement le bien et le progrès ils ne sont pas certains de se préparer un avenir heureux les glacera, malgré la grandeur stoïque de l'idée de solidarité ainsi comprise, qui, si elle était généralement acceptée, serait de nature à hâter l'avènement de la vraie

démocratie et la solution rationnelle de la question sociale, parce que les classes riches et instruites verraient alors clairement à quel prix elles peuvent assurer leur bonheur.

La doctrine d'Allan Kardec donne l'idée de la dictature divine; celle de l'Esprit Léonce de la démocratie des Esprits; celle de l'Esprit Jean éveille dans la pensée l'idée du socialisme.

Je n'ai examiné ces doctrines qu'au point de vue de l'influence actuelle qu'elles peuvent exercer sur le spirilisme. Elles mériteraient d'être étudiées encore sous d'autres rapports, car ce n'est qu'à force de travail que nous parviendrons à nous approcher de plus en plus de la vérité. Les grandes divergences qui existent entre les affirmations d'Esprits d'une valeur incontestable, montrent clairement qu'à l'état [désincarné nous n'en savons pas beaucoup plus que pendant la vie charnelle, et que dans l'erraticité comme sur la terre les Esprits se classent, suivant le degré qu'ils occupent sur l'échelle ascensionnelle de la vie, en bien des catégories diverses pour chacune desquelles la vérité, toute relative, revêt un aspect différent. Tout cela prouve que les connaissances acquises par nous jusqu'ici sont encore bien rudimentaires, et que nous sommes encore très éloignés du moment où la vérité éclatant à tous les yeux nous ralliera tous à une même philosophie. Mais ce moment, nous pouvons le rendre plus prochain par nos efforts. Ne nous laissons donc pas décourager par les difficultés de la tâche, et prenons pour devise : « LABOREMUS ! »

A. CARON.

NOTE DE LA RÉDACTION : Dans l'ordre des recherches que le Spirilisme embrasse, rien ne peut être indifférent; il faut tout étudier, méditer sur chaque point de vue, et se bien rendre compte si l'enseignement donné est en rapport avec la conscience et la raison, si le consentement général peut lui être donné; Allan Kardec pensait ainsi, et ce fut la règle de conduite qu'il traça pour ses élèves.

En conséquence, nous avons inséré l'article de M. Caron, pour le présenter à nos lecteurs et recevoir leurs réflexions à ce sujet; nous remarquerons que le Cercle Bisontin, a un Esprit, Léonce, et la vie Posthume aussi un Esprit, Jean, qui ne manquent ni de logique, ni de talent, dont nous ne rejetons pas les données nouvelles, mais qui doivent subir le critérium d'un sévère examen de la part des centres spirites sérieux; il leur faut, comme aux œuvres d'Allan Kardec, le *consensus omnium*.

LA DOUBLE VUE DES SOMNAMBULES

La *Gazette*, comme la plupart des journaux, a rapporté il y a quelques jours un curieux exemple d'« extra-lucidité » magnétique.

A la suite d'une chute malheureuse, une dame parisienne, Mme Thieulen, avait été transportée à l'hôpital Lariboisière dans un état d'hébétément complet, caractérisé par la perte de la conscience et l'oubli de la personnalité.

On ne parvenait donc pas à établir son identité et on allait procéder à l'opération du trépan, quand se présenta M. X., son parent, inspecteur de police qui la cherchait en vain depuis quinze jours et avait en désespoir de cause été consulter une somnambule.

« Celle-ci, une fois endormie, lui avait déclaré qu'elle voyait une femme « dont le signalement correspondait à celui de sa parente, couchée sur un « lit, se débattant et poussant des gémissements. M. X. alla faire part de « cette première consultation au juge d'instruction chargé de l'affaire et, « d'après ses avis, retourna chez la somnambule. Celle-ci, pressée de ques- « tions, lui aurait dit alors non seulement où Mme Thieulen se trouvait, « mais décrit avec une telle précision le bâtiment où elle était, le chemin « qu'il fallait prendre pour y aller, que M. X. n'avait pas hésité à reconnaître « l'hôpital Lariboisière. La somnambule avait même déclaré voir la malade « couchée dans une salle du rez-de-chaussée à gauche en entrant, ce qui « était absolument exact. M. X. avait ainsi retrouvé sa parente ».

Ce fait-divers aura fait sourire beaucoup de lecteurs.

On peut diviser, en présence de faits de ce genre, le public en trois catégories.

La première, la plus nombreuse, est formée par la masse ignorante du peuple, qui les croit sans examen ni contrôle.

La deuxième les nie au contraire sans prendre, plus que l'autre, la peine de les examiner; elle est représentée par les gens « instruits », possédant quelque science. Ils les nient au nom de cette science et du simple « bon sens », sans paraître se douter que le bon sens, comme la science, sur laquelle il se moule, marche tous les jours, se transforme d'époque en époque. Le bon sens d'il y a cent ans n'était pas le même que celui d'aujourd'hui, qui aura lui-même subi des changements dans un nouveau siècle.

Pure affaire de relativité et de conformisme. A une époque déterminée, le bon sens est tout simplement le reflet de la science de cette époque, de même que le « bon ton » est le reflet de ses mœurs, de même que le « bon goût » est le reflet de sa mode.

Enfin, la 3^e catégorie, plus sage, mais beaucoup plus restreinte, comprend

les seuls vrais amis de la lumière, ceux qui recherchent et aiment la vérité pour elle-même.

Ceux-là — qui ne sont pas toujours ceux qu'on pense — étudient, observent, analysent, critiquent, supputent; ils ont la sagesse de réserver leur jugement tant qu'ils ne sont pas satisfaits.

Mais lorsque leurs convictions sont faites, ils ont aussi le courage de les proclamer hautement et de les défendre envers et contre tous ceux dont elles froissent les préjugés ou les intérêts.

C'est pour ces *rares* *aves* que je vais narrer dans tous ses détails la visite que je fis naguère à un confrère en jupons, qui, sans être diplômée, n'en a pas moins beaucoup plus de clients que moi.

Il est 7 h. 1/2 quand le train du Nord nous dépose sur les dalles de la gare de M..., petite ville française voisine de la frontière.

Nous contournons à la hâte ses remparts pittoresques et nous arrivons dans un petit hameau, où Mme T... « somnambule extra-lucide » donne ses consultations médicales.

C'est pour voir cette pythie contemporaine et entendre ses oracles que je fais cette excursion matinale, conduit par une dame de ma connaissance qui m'en a conté monts et merveilles.

Celle-ci porte avec elle le bas d'une de mes clientes, atteinte d'un cancer du sein que la somnambule doit reconnaître, décrire et guérir d'après les renseignements que lui fournira ce simple vêtement.

Il est entendu que le sujet a été choisi par moi seul; il est même inconnu de ma compagne, qui l'a vu pour la première fois la veille au soir, dans une visite que je l'ai invitée à faire à ma malade.

Nous arrivons chez Mme T... dont l'habitation qui respire une modeste aisance, ne présente d'ailleurs rien de particulier.

On nous introduit dans une pièce assez vaste, où nous trouvons assises une demi-douzaine de personnes attendant leur « tour ». L'oracle fonctionne déjà depuis une heure environ, dans une pièce adjacente communiquant avec celle-ci par une double porte matelassée et capitonnée.

Ma compagne reste attendre son tour de rôle avec les autres. Quant à moi j'obtiens sans trop de difficultés la faveur de passer immédiatement auprès de la devineresse et d'assister au défilé de la procession consultante.

Bien que je sache à quoi m'en tenir sur toute éventualité, ma curiosité n'en est pas moins vivement excitée.

Voici ce que je vois se passer sous mes yeux :

Introduit dans le sanctuaire, le visiteur — qui est le plus souvent une visiteuse — se trouve en présence d'une femme corpulente, campée sur un solide fauteuil.

La mise et l'attitude sont naturelles. L'expression de la figure, qui accuse une cinquantaine d'années est placide, plutôt béate même; le regard n'est rien moins que perçant.

Après un simple échange de salut, Mme T... que je viens de présenter au lecteur, invite son hôte à s'asseoir à une table voisine où se trouve « tout ce qu'il faut pour écrire » et à noter ce qu'elle va lui dire, tantôt, au milieu du sommeil magnétique.

Pour provoquer celui-ci, la consultante lui met entre les mains une tige métallique qui se trouve sur la table.

Le contact de celle-ci ne tarde pas à provoquer des mouvements convulsifs dans lesquels la tige est lordue dans tous les sens.

En même temps, les traits se contractent, les mâchoires se serrent, l'œil devient fixe. Cela dure deux ou trois minutes auxquelles succède le calme somnambulique.

La consultante prévenue lui enlève alors la tige et la remplace par un objet quelconque, appartenant à la personne pour laquelle elle va interroger la pythie.

Mais celle-ci, n'attendant pas les questions, porte aussitôt l'objet sous les narines et se met à humer de toute la force de ses poumons.

Bientôt sa figure s'illumine et elle se livre à une mimique expressive accompagnée d'abord de paroles vagues puis de descriptions plus ou moins précises.

Le visiteur suit, attentif et ému, se détournant parfois vers moi pour m'exprimer son étonnement par un geste.

Lorsque l'extra-lucide paraît avoir dit tout ce qu'elle voit on lui pose des questions, on lui demande des conseils; l'oracle répond presque toujours.

Lorsqu'enfin le consultant est satisfait, il remet la baguette magique entre les mains de la devineresse qui renaît aussitôt à la veille normale *en oubliant tout ce qu'elle vient de débiter*.

Ce n'est pas Mme T..., libre et consciente qu'on vient d'entendre, c'est son inconscient, son double, son mésocéphale, son oracle en un mot.

Et il ne parle vraiment pas mal, vous l'allez voir.

Voici, en effet, venir le tour de ma cicérone. A peine la devineresse a-t-elle sous le nez la chaussure de ma cancéreuse que sa figure se met à exprimer le plus profond désespoir pendant que ses mains se portent sur son sein gauche, comme pour calmer une violente douleur.

« — Oh! c'est horrible, s'écrie-t-elle, une plaie affreuse!... un cancer!... le sein est tout à fait rongé; cette femme va mourir.

Quel malheur pour sa famille, pour ses enfants;... Cinq enfants! tous jeunes encore. Pauvre père... Mais que vois-je? Il est lui-même infirme! il porte une jambe de bois. Ah! quel malheur! »

— Mais n'y a-t-il rien à faire? interrompt ma compagne.

— Les médecins l'ont condamnée, reprend la somnambule, mais il y a bien des soulagements à apporter, des forces à rendre à cette femme amaigrie... Et l'hygiène... la propreté... Oh! quel affreux taudis! Mais c'est la cuisine, l'unique foyer du ménage; cette malheureuse respire 24 heures par jour la buée nauséabonde qu'exhale la crasse rancie des ustensiles.

Vite qu'on change le linge de ce lit de douleur et tout d'abord qu'on transporte la malade dans une autre pièce.

Il y a là à côté une chambrette plus saine où elle sera déjà beaucoup mieux.

Avant d'aller plus loin, il importe que je constate l'exactitude absolue des révélations que je viens de traduire.

La somnambule a deviné exactement non seulement la nature et le siège de la maladie mais aussi le nombre des enfants et l'infirmité du mari!

Elle a même décrit vaguement la chambre de la malade.

Emerveillé de ce résultat, que je constatais pour la première fois de mes propres yeux, je romps l'entretien de mes deux... sujets et je poursuis moi-même l'interrogatoire.

Mais je n'obtiens que des réponses vagues et embarrassées, je demande en vain le nom et l'âge de la malade, les médicaments qu'on lui a jusqu'ici administrés.

En présence de cet échec — que je prévoyais d'ailleurs, — je fais poser les mêmes questions par ma compagne.

Cette fois, réponses rapides et aussi exactes que possible de la devineresse.

Elle prononce même le nom du médecin traitant — le mien — mais ne peut dire les médicaments employés.

— On en a donné beaucoup trop dit-elle simplement.

— Lesquels?

— Je ne sais.

— Cherchez bien.

Pendant qu'elle baise son scapulaire en gémissant, j'écris sur un morceau de papier ces mots : « Morphine et chloral » que je prends au hasard et je le passe à l'interrogatrice en m'assurant bien que la somnambule ne peut le voir.

— La morphine! s'écrie aussitôt celle-ci. Oh! la morphine, un poison mortel... et la voilà se livrant à une diatribe violente contre la médecine... et les médecins.

Ma situation devient drôle. Cet oracle qui m'a si bien dit la vérité jusqu'ici ne la dirait-il pas maintenant encore.

Entre nous soit dit, je commence à me sentir mal à l'aise.

Heureusement je tiens en main la fameuse tige de fer. Je me hâte donc d'éveiller l'impertinente et coupe court ainsi à son insolent caquet.

Cet incident termine à propos mon entrevue qui dure depuis une bonne demi-heure. Il paraît avoir épuisé la somnambule qui fait interrompre sa consultation pour se reposer.

Nous prenons congé d'elle après avoir déposé notre obole. Nous remarquons en sortant quatre nouvelles personnes dans l'antichambre.

Après avoir donné l'exposé fidèle de mon expérience il me reste à l'analyser, à en interpréter les résultats, bref à y chercher une explication rationnelle.

C'est ce que je ferai dans un prochain article. Je terminerai celui-ci par quelques considérations préalables.

Si dans la nature, dans l'ordre physiologique, tout est réglé par des lois fatales, dont l'ensemble paraît aujourd'hui bien déterminé, nous voyons tout le contraire dans l'ordre — ou plutôt le désordre — pathologique. Ici la règle est l'irrégularité.

La variété et l'instabilité des conditions que crée la pathologie nerveuse est telle que nous ne sommes jamais sûrs de voir réussir deux fois de suite une même expérience, parce que nous ne sommes jamais certains d'en avoir réuni toutes les conditions.

Tout le monde sait par expérience que les effets d'un même médicament varient d'une personne à l'autre et même d'un jour à l'autre chez la même personne.

Les événements donnent tous les jours des démentis aux pseudo-lois de la pathologie et de la thérapeutique, et, plus que jamais « il n'y a pas de maladies, mais seulement des malades ».

Donc, dans la matière qui nous occupe, tous les succès d'une expérience confirment le fait que celle-ci tend à démontrer, *mais les insuccès ont peu de valeur et ne l'infirmen point.*

Il est important de noter cette infraction (apparente) à la logique, — qui n'a d'ailleurs que peu de chose à faire dans la psychologie positive. On ne saurait même aborder utilement la science du cerveau si on ne comprend pas la considération que je viens d'émettre.

D'autre part, cette science est seulement dans l'enfance. C'est surtout dans ce domaine que plus nous apprenons, plus nous voyons qu'il nous reste à apprendre.

Chaque jour se produisent de nouveaux faits qui compliquent nos études et en reculent les limites.

On peut donc dire qu'en cette matière tout est possible ou du moins que rien n'est impossible; et lorsqu'un fait, si extraordinaire qu'il paraisse, est

attesté par un certain nombre de personnes, il mérite toujours d'être pris en considération et examiné.

Un fait est un fait, même quand il est incompréhensible. Il a d'ailleurs toujours une explication scientifique ou autre qu'il faut savoir attendre de l'avenir.

En attendant, toutefois, il n'est pas inutile, lorsqu'on se trouve en présence de phénomènes « surnaturels » ou plutôt contre-naturels, pathologiques, il est permis, dis-je, de formuler des théories, d'exposer des vues, de créer des hypothèses même, pour familiariser l'esprit avec leur conception, en faciliter et en diriger l'étude.

La seule condition à observer, c'est que le système d'explication soit basé sur des faits bien établis antérieurement et qu'il soit, de plus, conforme à l'esprit scientifique, à la raison éclairée par la science.

Mais trancher d'un coup les questions épineuses, comme on le voit si souvent faire au nom de la science, c'est supposer que cette science aurait dit son dernier mot, c'est supposer que l'humanité aurait accompli son évolution, la société réalisé son idéal.

Et sans être pessimiste on peut trouver que nous en sommes loin encore.

Charleroi (Belgique), 5 juillet 1888.

(A suivre).

D^r KARL SIEBEL.

EXPÉRIENCES DE FAKIRISME

Madon, 8 août 1888. — Je ne puis résister au désir de vous communiquer une nouvelle expérience qui, pour avoir toutes les apparences d'un enfantillage, n'en a pas moins son petit intérêt. Tout plein de la lecture de l'intéressant et curieux *Voyage au pays des Fakirs charmeurs*, de M. Louis Jacolliot, je m'efforce de singer les merveilles de son héros, et je fais, en petit, ce que le thaumaturge fait en grand.

Le Fakir est doué d'un pouvoir considérable, étrange, et chacun de mes sujets ne possède qu'une très minime fraction de ce pouvoir, mais chacun, additionnant sa faible fraction avec celle de son collègue, la somme de ces fractions, quoique médiocre, produit cependant certains effets.

J'ai fait construire, par un enfant de l'école primaire, un petit moulin, composé d'une rondelle de liège détachée d'un bouchon, dans laquelle est fixée une épingle, la pointe en l'air et dans une position verticale. Sur cette pointe on plante le nœud d'un brin de paille fendu en quatre, les quatre parties rabattues simulent les ailes du moulin. Ce petit engin, mobile sur la pointe de l'épingle qui lui sert de pivot, tourne au moindre souffle. Je

place le moulin sur le plateau du guéridon, bien au milieu, bien à l'abri de tout courant d'air.

Cela fait, j'ordonne à mes sensitifs de tenir leurs mains à deux pouces au-dessus du moulin; celui-ci, d'abord, garde une immobilité complète, puis, au bout de deux minutes, il fait un demi-tour, puis un tour, et enfin il tourne comme si le souffle du vent lui donnait l'impulsion. Par instant il s'arrête, puis il se remet à tourner pour s'arrêter, et recommencer à tourner; il se comporte, exactement, comme l'eau qui tantôt se ride, bouillonne et s'agite, tantôt reste calme pour s'agiter et bouillonner de nouveau.

Il n'est pas toujours nécessaire de tenir les mains au-dessus du moulin pour le mettre en mouvement; il fonctionne, même lorsque les sensitifs se contentent de se tenir sans bouger autour du guéridon; seulement, quand les mains sont placées au-dessus de lui, son mouvement est plus accentué et plus rapide. Avec quatre sensitifs il fait merveille, mais avec deux sensitifs seulement, il se comporte d'une façon très satisfaisante.

Je crois superflu de répéter que le mouvement du moulin est toujours annoncé par une sensation de fraîcheur. Par le moyen de mes sensitifs, je fais aussi balancer une plume de paon, tout à fait à l'instar du thaumaturge de M. Jacolliot.

Pardonnez-moi de vous entretenir de ces bagatelles, que je m'abstiendrais de vous communiquer, si elles n'apportaient un témoignage en faveur de M. Jacolliot, que l'on a accusé bien à tort de s'être amusé aux dépens de ses lecteurs. M. Jacolliot, que je ne connais que par ses ouvrages, et que je n'ai jamais vu, n'a dit que la stricte vérité.

Avec l'eau magnétisée, par mes sujets qui la font rider et bouillonner, j'ai arrosé un pot, dans lequel je venais de semer des graines. Les graines ont germé, et les plants ont grandi avec une vigueur étonnante. Le même jour que je semais ces graines, j'en semais d'autres, dans un autre pot arrosé avec de l'eau non magnétisée. Les plantes produites par ces dernières graines ont bon aspect, et parfaite santé, mais quelle différence pour la vigueur et la croissance! Les plantes arrosées d'eau magnétisée ont une taille triple des autres plantes qui, cependant, ne laissent, je le répète, rien à désirer.

Que vos lecteurs me pardonnent de leur parler de petits enfantillages, non sans importance.

HORACE PELLETIER.

M. GODIN ET LE FAMILISTÈRE

Nous avons écrit sur la *Fête de l'enfance* et nous devons parler de la direction de la Société du Familistère, de sa puissance d'action, des résultats obtenus et, surtout, de l'exemple dont elle laisse une trace ineffaçable; nous laissons parler le regretté M. Godin, notre frère en spiritisme, pour imprimer dans la mémoire de nos lecteurs le souvenir d'un homme de bien, et indiquer nettement l'une des questions capitales que son génie embrassait et réalisait pratiquement.

Voici le résumé de son rapport, du 25 septembre 1857, à l'assemblée générale ordinaire des sociétaires du Familistère de Guise :

« Chers coopérateurs et amis; la Fête de l'enfance a été l'occasion pour moi de vous faire le tableau du côté moral le plus intéressant de notre association, c'est-à-dire la bonne marche de nos écoles et la situation heureuse de tous les enfants de l'association du Familistère. Je n'ai à faire aujourd'hui devant vous que quelques observations sur la décision que vous avez prise, l'an dernier, au sujet des élèves qui, à l'avenir, pourraient se rendre capables de concourir pour entrer à l'une des écoles de l'État.

Nous ne devrions prendre de résolution en faveur des élèves que lorsque, après avoir obtenu leur certificat d'études, ils feront preuve d'une réelle intelligence et d'un travail assidu. A cette condition nous pourrions les proposer à votre attention soit pour l'école de Châlons, soit pour l'école normale.

Les 23 certificats d'études que nos écoles ont obtenus dans la classe de l'âge de 11 ans, classe qui renfermait 30 élèves, dit assez la bonne marche de l'enseignement au Familistère.

Quant à l'ensemble général de la population, nous constatons avec plaisir, surtout chez les membres les plus anciens, un développement réel de bonne tenue, de propreté générale et de dignité qui fait honneur à la population du Familistère. Je les propose donc en exemple aux habitants du palais de la rue de Cambrai, parmi lesquels un certain nombre de familles laissent à désirer, sous le rapport de la tenue et des manières...

J'aurais passé sous silence les manœuvres qui ont eu lieu au cours de cette année de la part de certaine coterie, contre l'association du Familistère et par conséquent contre moi, car il est des injures si indignes que l'homme de bien ne doit pas s'y arrêter. Mais, malgré l'indifférence et le mépris qu'elles m'inspirent, malgré la certitude que cela ne peut atteindre les membres de l'association au cœur droit et à la conscience juste, — et ce sont eux qui font et feront la force de l'Association, — comme à côté d'eux il y a dans le public des ignorants et des inconséquents qui ne s'arrêtent

qu'à ce qu'on leur dit et chez qui le mensonge est quelquefois accueilli avec plus d'empressement que la vérité; comme d'un autre côté beaucoup d'entre vous ne comprennent peut-être pas où est la source de ces manœuvres, ni quel est le motif des platitudes occultes répandues sur notre association, je dois donc à ce sujet quelques explications.

Depuis un an, des tentatives singulières se sont produites contre l'association du Familistère. Les anarchistes d'abord et les cléricaux ensuite ont cherché à nous créer des embarras. Les premiers ont fait tous leurs efforts pour semer le mécontentement et la haine parmi les ouvriers de l'association; ils ont cherché à provoquer la grève, mais sans succès; le plus visible des résultats qu'ils ont obtenus a été l'incendie de notre magasin à fourrage, incendie que leurs prédications ont pu inspirer à l'esprit de quelque malfaiteur.

Les anarchistes ayant mis pied dans la place, pied que nous leur avons laissé pour leur démontrer que le bien avait parmi nous plus de puissance que le mal; le parti cléricale a cru le moment venu de mettre de la partie un journal réactionnaire pour faire œuvre de dénigrement contre l'association du Familistère, espérant ainsi faire naître des éléments de discorde suffisants pour jeter la désunion dans notre association.¹

D'un autre côté, tout le monde sait les oppositions qui m'ont été faites lorsque j'ai voulu fonder en votre faveur l'association du Familistère, les procès que j'ai eu à soutenir et les entraves de toutes sortes dont on a cherché à embarrasser mon entreprise. Quoi d'étonnant que ceux qui ont voulu m'empêcher de fonder l'association du Familistère cherchent, dans leur sot égoïsme et dans leur fol orgueil, les moyens de la détruire, sentant qu'ils ont certaines forces réactionnaires de leur côté.

Dans le but d'arriver aux fins qu'elle se propose, cette coterie s'associe à prix d'argent quelques mécontents exclus de vos rangs, élèves jésuites et autres, pour rédiger ses diatribes calomnieuses et les publier avec l'assistance du journal le plus réactionnaire du département...

Au début, ces attaques vous ont étonnés; aujourd'hui, elles excitent votre mépris et celui des honnêtes gens. Quant à moi je n'en ai pas été surpris.

J'ai vu tant travestir dans ma vie mes intentions et mes actes que je crois toutes les aberrations possibles chez certains hommes, au physique comme au moral.

Passez-moi un exemple: J'ai connu un enfant dont le sens du goût était si pervers que, lui donnât-on un morceau de sucre ou un morceau d'aloës, il le mangeait indifféremment, en disant: c'est du bonbon.

Il est des hommes dont la perception morale est aussi perversie. Ils feront

une action de courage et d'éclat, si l'occasion s'en présente, mais que des individus mal intentionnés viennent à leur prêcher la haine des classes, le vol, l'incendie, l'assassinat même, ils applaudiront des deux mains.

Cela étant, je n'ai pas à être surpris de trouver sur ma route des détracteurs, des ennemis, chez des gens dont le sens moral est dans l'état que je viens d'indiquer; je n'ai pas à être surpris de voir un journal clérical, réactionnaire et monarchique chercher à nuire à une œuvre de progrès social et aider à la détruire, si cela était possible...

Nous sommes une société fraternelle qui a pour principe l'amour du bien les uns des autres. Ceux qui parmi nous se sentent animés de sentiments contraires doivent se préparer à sortir de nos rangs. Ils sont indignes de rester avec les membres de l'association qui veulent le bien de tous et qui, par leur conduite, leur travail, leurs paroles et leurs actions, font tous leurs efforts vers ce but. (*Applaudissements*).

Je pratique la tolérance à l'égard des opinions religieuses et politiques; notre association doit la pratiquer également; mais la première condition pour mériter cette tolérance est de la pratiquer soi-même, c'est de ne vouloir de mal à personne, c'est de n'attenter à la liberté de personne. Or, tous ceux qui, de près ou de loin, professent des doctrines de vol, d'incendie, d'assassinat, ou qui y applaudissent, doivent être écartés de notre association, car ceux-là professent la morale des malfaiteurs.

Des revendications sont légitimes, et nous l'admettons puisque nous en faisons nous-mêmes. Oui, il y a beaucoup à faire pour l'émancipation des classes ouvrières; mais, vainement, nos adversaires se diraient partisans du bien de l'ouvrier; s'il en était ainsi, ce n'est pas contre la première fondation du monde où l'on a le plus fait pour l'amélioration du sort des classes laborieuses et la pacification sociale qu'ils dirigeraient leurs attaques; un tel rôle, abstraction faite de ceux qui croient sottement y avoir intérêt, ne peut être le fait que de réactionnaires et d'anarchistes aveuglés dont la violence et le désordre sont les éléments favoris...

Laissons nos adversaires à leur besogne et examinons les faits accomplis dans notre association au cours de l'exercice dont vous avez à apprécier les résultats.

Notre usine de Laeken-lez-Bruxelles va bientôt avoir son Familistère, l'édifice sera couvert dans quelques jours et vos camarades de Belgique jouiront l'année prochaine du logement confortable que vous trouvez ici dans l'association.

Les soins apportés dans notre fabrication, la création incessante de nouveaux modèles, le nombre de nouveaux produits que nous offrons au commerce et la baisse de prix à laquelle nous avons dû consentir, nous ont

donné sur l'année dernière une légère augmentation d'affaires. Mais, il ne faut pas considérer cela comme une reprise, car cette augmentation est loin d'être en proportion des efforts que nous avons faits pour y atteindre.

Les difficultés industrielles que je vous ai signalées l'an dernier, sont restées les mêmes, si elles ne se sont pas aggravées. Le travail fait dans les autres usines à prix réduit de salaires est une grosse difficulté qui contre-balance la supériorité de nos moyens de production. Dans ces usines qui imitent ou contrefont aujourd'hui nos produits, les salaires sont en baisse constante, tandis que dans notre association la moyenne journalière a augmenté, depuis l'an dernier, dans une proportion qui se chiffre par une quarantaine de mille francs. Il y a là une question sur laquelle il serait du plus grand intérêt de faire la lumière. Car il ne suffit pas d'avoir de gros salaires, il faut aussi avoir du travail pour les gagner. Autrement, quand il n'y a plus de travail, il n'y a plus ni salaire ni bénéfice.

Il n'y a pas à espérer que la baisse des salaires cesse de sitôt; elle durera tant que les assemblées législatives n'y mettront pas un frein, en accordant aux syndicats ouvriers une situation et une organisation prépondérantes dans la réglementation du travail. Mais l'ignorance dans laquelle les ouvriers eux-mêmes restent sur ces questions sera encore longtemps cause de l'indifférence des pouvoirs publics.

Nous sommes donc condamnés à subir l'influence du courant désastreux que la concurrence industrielle entraîne par la baisse des salaires et l'avilissement du prix des produits.

Nos moyens de défense jusqu'ici ont été de faire mieux que les autres; mais cela suffira-t-il toujours? Je n'oserais l'affirmer. C'est pourquoi il faudrait que le corps des associés, ne restant pas indifférent sur cette situation, avisât au moyen d'obtenir du syndicat de l'association qu'il s'occupe de ces questions avec nous, afin de permettre aux ouvriers d'apprécier sainement ce qui est à faire en vue de l'intérêt de tout le monde. Car on conçoit que si une direction habile a pu marcher jusqu'ici en augmentant les salaires dans notre association, lorsqu'on les baisse partout ailleurs, cette situation n'est pas sans de véritables dangers; ce n'est pas trop que les ouvriers eux-mêmes se préoccupent des moyens par lesquels les intérêts des travailleurs peuvent être le mieux sauvegardés dans l'association. Je voudrais que des conférences entre nous missent chacun de vous à même de bien comprendre toutes ces questions.

Maintenant, je dois passer à l'exposé de la situation du personnel de notre association et de nos institutions de prévoyance.

Situation générale des assurances mutuelles : Cette assurance possède un capital de 831.883 fr. 96.

Elle suffit comme nous allons le voir, avec ses revenus et ses ressources statutaires, à faire face aux dépenses qu'elle prend à sa charge; mais il est prudent que le comité et le Conseil de Gérance regardent aux dépenses non obligatoires, lesquelles sont relativement considérables.

Les recettes de l'assurance des retraites et du nécessaire ont été :

Subventions de l'Association équivalente à 2 0/0 du montant des salaires et appointements de l'exercice : 34.734 fr. 44.

Intérêts et dividende du titre de l'assurance pour l'exercice 1885-1886, 28.537 fr. 75.

Rentrées diverses 399 fr. 50. Total 63.671 fr. 69.

Le montant des dépenses est de 60.459 fr. 18.

Excédent des recettes sur les dépenses 3.212 fr. 51.

En présence du bon fonctionnement de nos assurances depuis de longues années, et des bienfaits qu'elles répandent sur la population, pourquoi nos législateurs ne s'empressent-ils pas de faire une loi prescrivant une Caisse de retraites nationales et des Assurances pour la maladie, sur les bases de celles de la Société du Familistère? Nos caisses de prévoyance n'offrent-elles pas le plus frappant exemple de ce qu'il est possible de faire et de généraliser en France pour obvier à l'abandon des invalides des classes laborieuses? Cette organisation de prévoyance existe depuis plus de 15 ans au Familistère; pourquoi avec un peu d'intelligence et de bonne volonté, et surtout avec l'aide des pouvoirs publics, ne pourrait-on pas les généraliser ailleurs? La nation française, si riche en ressources de toute nature, serait-elle moins capable de le faire que ne l'a été un simple ouvrier dépourvu de toute ressource, au début de ses opérations!

.....
Résumé général des assurances : Les 107.333. francs 68 de dépenses des assurances mutuelles se décomposent ainsi :

Assurance contre la maladie : Les assurances ont payé aux malades pendant l'exercice 1886-1887 :

A Guise, sections des hommes : Pour 10.830 journées de maladie à 523 malades 25.138 fr.

Section des dames : Pour 4.798 journées de maladie à 183 malades 3 mille 563 fr. 60.

A Laeken (section unique) : pour 2.265 journées de maladie à 188 malades 3.995 fr. 57.

Pour les sections réunies : En frais de pharmacie : à Guise 7.561 fr. 38; à Laeken 802 fr. 40, = 8.363 fr. 78. Payé aux médecins, à Guise 3.682 fr. 50, à Laeken 863 fr. 65 = 4.546 fr. 15; divers à Guise 267 fr. 40. Total 46.874 fr. 50.

Assurance des pensions et du nécessaire : A 50 pensionnaires dont 23 au Familistère et 27 au dehors 28.726 fr. A 2 pensionnaires à Laeken (Belgique) 1.650 fr. 20. A 51 familles pour le nécessaire à la subsistance 3.087 fr. 93. A 50 familles à titre d'allocation temporaire 9.513 fr. 15. Aux réservistes 1.134 fr. Aux médecins et sage-femmes 2.722 fr. A l'hospice de Guise. 362 fr. 50. Appointements du secrétaire 2.031 fr. 60. Frais divers 1.231 fr. 80 = 60.459 fr. 18. Total général 107.333 fr. 68.

N'est-il pas évident que si le législateur établissait les ressources nécessaires et obligeait l'industrie à organiser partout des assurances mutuelles de manière à assurer, en secours divers, cent sept mille francs par nombre d'ouvriers égal à celui de notre association, une somme considérable de poignantes misères seraient éteintes en France ? (*Applaudissements*).

Certes, l'État serait en mesure de faire le bien mieux que nous encore puisqu'il pourrait généraliser dans la société tout entière ce que nous ne pouvons faire que partiellement. Combien il est regrettable que jusqu'ici les Chambres n'aient su donner aucune garantie à la classe ouvrière !

Dépenses pour frais d'éducation et d'instruction : Nourricerie (enfants au berceau) 6.779 fr. 53. Ecole maternelle 1^{re} année (pouponnat) 1.481 fr. 15.

École maternelle 2^e et 3^e année (bambinat) 2.992 fr. 92. Ecoles primaires 6 classes 18.291 fr. 74.

Dépenses totales 29.545 fr. 34.

Ces dépenses se résument ainsi : Appointements et salaires 20.458 fr. 71. Frais de nourriture et fournitures scolaires, etc. 9.086 fr. 63. Total 29.545 fr. 34.

Quand la France consentira-t-elle à accorder à l'éducation et à l'instruction du jeune âge les soins que nous leur donnons ici, et à consacrer une somme de trente mille francs, par chaque groupe de population de 1.800 personnes.

L'instruction publique entrerait dans une voie progressive bien autrement marquée qu'elle ne l'est déjà ! Cela serait pourtant possible si les gouvernants savaient aujourd'hui entrer dans la voie des réformes nécessaires.

Résumé des dépenses consacrées à la mutualité : Subventions aux malades à Guise 41.212 fr. 88.

Laeken (Belgique) 5.661 fr. 62.

Pensions aux vieillards 30.376 fr. 20.

Secours temporaires aux familles 30.082 fr. 98.

Frais d'éducation et d'instruction 29.545 fr. 34. Total 136.879 fr. 02.

Tel est, mes amis, le bilan moral que je vous présente aujourd'hui des faits accomplis au sein de notre association, dans le courant de cet exercice.

Pourquoi ce bilan passera-t-il inaperçu de nos hommes d'État comme tous ceux que nous avons produits jusqu'ici ? Pourquoi en présence de faits semblables ne verront-ils pas ce qu'il est possible de faire avec la richesse

de la France, au lieu de faire servir cette richesse à la misère des masses ouvrières? Ne verront-ils pas enfin qu'il serait mille fois plus facile pour eux de faire le bonheur de la classe ouvrière en France, qu'il ne l'a été pour moi de rassembler les avantages dont l'association du Familistère entoure ses membres.

Au gouvernement, il ne faudrait que la volonté et l'intelligence pour créer l'ordre industriel et le bien-être des masses travailleuses dont la France a besoin. Tous les éléments de cet ordre et de ce bien-être existent, il n'y a qu'à les coordonner. L'industrie est arrivée à la somme de puissance voulue; la richesse déborde et ne sait à quoi s'employer.

Moi, au contraire, j'ai été obligé de faire tout sortir du travail; sans ressources d'abord, n'ayant que mes mains, j'ai dû faire éclore un à un, les uns après les autres, du travail et rien que du travail, les éléments de fortune qui ont servi à faire notre association. Nulle ressource ne m'est jamais venue du dehors. Le dehors, au contraire, ne m'a suscité que des embarras et des causes de ruine. N'ai-je pas raison de dire qu'il serait mille fois plus facile à nos gouvernants d'effacer la misère de la France, qu'il ne l'a été à moi de l'effacer de vos rangs et d'établir la mutualité parmi vous? (*Applaudissements redoublés.*)

Oui, des gouvernants, quelque peu habiles, pourraient en peu de temps organiser la solidarité nationale, mettre les masses ouvrières à l'abri de la misère, organiser les garanties nécessaires au travail, faire disparaître à jamais les grèves et les conflits de l'industrie, réaliser le bonheur des masses populaires, assurer enfin la marche du travail, le progrès paisible de l'industrie et la sécurité de tous.

Mais l'égoïsme, la cupidité et les ambitions de notre temps diront : Utopie que tout cela ! et ils rêveront monarchie, monopole, et travailleront à la guerre civile et à la guerre internationale, jusqu'à ce que les temps et la justice s'accomplissent.

Après le bilan moral de notre association, passons au bilan des affaires. »

Nous laisserons les détails du BILAN, trop longs à énumérer, et nous dirons avec M. Godin. (Affaires industrielles) :

« L'association ouvrière du Familistère possède donc, aujourd'hui, 25 septembre 1887, en parts d'intérêt dans la société, en constructions et en matériel, etc., un capital de 5.229.698 fr. 86.

Le fondateur possède encore en apports statutaires 1.742.001 fr.

Le capital réel de la société est donc de 6.971.702 fr. 86.

Le capital social des apports de fondation de la société étant de 4.000.000 fr., la société a donc, depuis sa fondation, augmenté son capital de la somme de 2.971.702 fr. 86.

Par conséquent, chaque titre est représenté par une valeur de moitié supérieure à sa valeur nominale, c'est-à-dire que chaque titre représente une valeur sociétaire de 150 francs par cent francs.

Tous ces chiffres parlent assez par eux-mêmes pour n'avoir pas besoin de commentaires, et pour démontrer à eux seuls ce que vaut la puissance d'une association comme la nôtre, au milieu d'une situation industrielle aussi troublée que celle de nos jours.

Les résultats de cette année ont pourtant été obtenus après des sacrifices sur nos ventes, sacrifices qui se sont élevés à 168 mille francs environ; mais nous avons, par contre, apporté dans la fabrication des économies équivalentes, si ce n'est plus considérables; de sorte que notre situation industrielle est plutôt améliorée que diminuée; et nous sommes parvenus à maintenir un courant d'affaires qui nous a conservé le travail au moins indispensable à la bonne marche de l'association.

Que chacun de nous persévère dans la voie des économies et des améliorations nécessaires, la prospérité de notre association sera inébranlable, et la situation de chacun de vous sera assurée sous sa protection. »

L'Assemblée couvre de chaleureux applaudissements les paroles de M. Godin.

Nota : Les spirites éclairés ne sauraient trop applaudir au bon sens pratique de ce grand homme de bien, au langage mesuré de cet Esprit éclairé, ami de la justice.

Or comme le spiritisme nous conduit à l'application, par le fait, des grandes théories de fraternité et de solidarité, établies par Allan Kardec, nous devons être heureux de trouver parmi les nôtres, des individualités telles que M. et Mme Godin, unis pour faire l'application suivie du principe social d'association, et en démontrer rationnellement la haute valeur.

DE LA SUGGESTION A PROPOS DES PUNITIONS A L'ÉCOLE

Jeu de main, jeu de vilain, dit le proverbe. Ce sont, en effet, les gens grossiers qui jouent à s'entre-frapper. Lorsque le coup est un peu rude, la secousse un peu forte, on ne manque pas de dire à la victime, en manière de blâme : *Jeu de main, jeu de vilain*.

Ce sont aussi des gens grossiers qui frappent leur cheval, leur chien, leur enfant pour les châtier et les corriger. Dans les pays où l'esclavage existe encore, l'esclave est conduit à coups de bâton, et dans certains pays, soi-disant civilisés, le fouet est encore employé à l'école et à la caserne.

Partout où le châtiment corporel est appliqué, il révèle un reste de

barbarie. Des hommes célèbres ont déclaré que sans le fouet on n'aurait rien pu faire d'eux. En regard de ces quelques personnalités qui, croyons-nous, se calomnient, nous pourrions opposer la foule des hommes célèbres qui sont d'un avis contraire. Ceux mêmes qui ont recours aux châtiments corporels ne le font qu'à la dernière extrémité, et non sans répugnance. Ils les regardent comme un mal nécessaire, et, en cela, ils sont dans l'erreur.

Le maître qui frappe un élève court le double risque de voir sa dignité compromise et son autorité méconnue ; s'il est irrité, il donne à l'enfant le déplorable spectacle de l'homme en colère ; s'il est calme, il remplit un rôle odieux en brutalisant un être faible et sans défense.

Signalons en passant cette singulière anomalie de l'usage du fouet comme moyen de correction à une époque où l'on a promulgué une loi protectrice des animaux ! L'écoulier n'aurait-il pas droit à la protection qu'on accorde à l'animal ?

Ajoutons que le châtiment corporel est tout à la fois dangereux et inefficace. Dangereux, parce qu'un maître irrité ne mesure pas ses coups ; qu'il lui arrivera à un moment donné de dépasser une limite prudente et de blesser l'enfant sans le vouloir. Un mouvement instinctif de celui-ci pour échapper au coup qui le menace peut déterminer un accident grave. Inefficace, car l'enfant terrifié se soucie plus d'éviter la douleur que de se corriger. C'est le contraire du but qu'on se propose ; c'est un procédé anti-éducatif, si l'on peut parler ainsi. Peut-être parviendra-t-on à lui faire remplir sa tâche, mais on n'aura pas éveillé en lui les sentiments élevés qui l'éloigneraient du mal par l'horreur du mal même. En un mot, le sens moral n'aura pas été développé. Semblable au criminel qui ne redoute que le gendarme, que le remords ne trouble guère et qui n'a souci que de n'être pas découvert, il cherchera à se soustraire à la punition par la dissimulation et le mensonge.

Les coups ne sont pas les seuls châtiments corporels : certaines privations ne sont pas moins brutales et dangereuses, par exemple celle d'une nourriture substantielle. Mettre un jeune enfant au pain et à l'eau, c'est souvent compromettre sa santé. Tout au plus peut-on le priver du superflu du repas, c'est-à-dire du dessert.

La privation de récréation ou de promenade est aussi un châtiment corporel. Ajoutons que la mesure loin d'être efficace, va contre le but, car la turbulence ou l'indiscipline est le plus généralement chez l'enfant le signe d'un besoin de mouvement. Donnez satisfaction à ce besoin et vous le rendrez docile. Si, au contraire, vous le condamnez à l'immobilité, ou à des exercices qui n'épuisent pas son activité, soyez certain qu'il dépensera dans

la classe l'activité qu'il n'a pu dépenser au dehors. Vous pourrez le châtier, non le corriger.

Les travaux supplémentaires, les pensums, en condamnant l'enfant à la sédentarité, pour employer l'expression consacrée, et en l'assujettissant en même temps à une besogne fastidieuse et stérile, ne peuvent être considérés comme des moyens de correction. C'est bien plutôt le contraire, car ils contribuent à donner le dégoût de l'instruction, à inspirer de l'éloignement pour l'école et pour le maître, sans compter le préjudice porté à la santé physique et morale.

Que va-t-il rester au maître comme moyen d'action? il semble que nous le désarmions complètement en face de l'élève indocile.

Comme punition, il nous reste les reproches. Des reproches? dira-t-on, mais les mauvais élèves s'en moquent! Je réponds qu'ils ne se moquent pas moins des autres punitions et que vous parvenez à les dompter sans les améliorer. J'ajoute que le plus souvent les maîtres ne savent pas faire les reproches, qu'ils s'y prennent maladroitement, qu'ils les font avec emportement, sans proportion et sans mesure. Il y a tout un art dans l'emploi des reproches, qu'on pourrait nommer *l'art de punir*. Ce n'est ni la multiplicité ni la sévérité des châtiments qui importent en éducation. Les mauvais maîtres ont bientôt épuisé la série, si longue qu'elle soit, de même qu'ils atteignent bientôt les excès de la sévérité.

Nous avons affaire à un être doué de raison et qui nous entend et nous comprend : pourquoi agir avec lui comme avec l'animal qui ne nous comprend que très imparfaitement et que nous forçons à accomplir des travaux dont il ne voit pas le but, souvent contre son gré, parfois contre ses aptitudes.

Il s'agit de former un caractère, de développer une intelligence, d'affiner des sentiments : nous allons donc faire appel à la raison, à l'intelligence, à la volonté, à la sensibilité. Que sert d'avoir affaire à un animal raisonnable, si l'on n'en utilise la raison? Traiter l'homme en animal, c'est se priver du précieux concours de ses facultés supérieures dans l'éducation, c'est-à-dire là où elles sont le plus nécessaires.

Toutefois, avant de réprimer, cherchons à prévenir. C'est ici l'affaire du maître. Si les enfants sont inattentifs, cela peut tenir à bien des causes, et d'abord à la manière d'enseigner. On peut trouver des maîtres qui possèdent des connaissances; on en trouve un moins grand nombre qui sachent enseigner, c'est-à-dire dispenser l'enseignement avec ordre, clarté et méthode; encore moins qui rendent la chose intéressante, animée, vivante. On obtient l'attention, non par ordre, mais par le charme et l'intérêt des leçons; voilà ce dont il faut bien se persuader. Par la force, on n'obtient que le silence, et une classe silencieuse n'est pas une classe attentive.

Il ne faut pas non plus exiger de l'enfant une somme d'attention dont il est incapable, ni lui imposer un travail de longue haleine, ni le condamner à l'immobilité pendant trop longtemps. Mesurons l'effort à ses jeunes organes comme la nourriture à un estomac délicat.

Rendez la classe attrayante, faites alterner habilement les exercices du corps avec ceux de l'esprit, proportionnez la durée des leçons à l'âge des enfants, et vous aurez diminué de beaucoup les occasions de punir.

Et maintenant, étant admis que nous réduisons tous les châtimens à un seul, le reproche, voyons comment nous procéderons dans l'application.

Etablissons d'abord un certain nombre de principes dont on peut démontrer l'exactitude, mais que nous nous bornons à énoncer :

« La punition doit suivre immédiatement la faute.

« Elle doit être proportionnée à l'âge de l'enfant, à son tempérament et, plus exactement, à sa sensibilité.

« Elle doit être certaine, c'est-à-dire exécutée du moment qu'elle est résolue ».

L'enfant commet-il une étourderie légère, on feindra de ne pas l'avoir vu; à la seconde fois, on l'avertira; à la troisième, il faudra sévir, c'est-à-dire lui adresser une observation. C'est le premier degré de la punition. Cela suffira en général pour le faire rentrer dans le devoir, surtout s'il aime son maître et s'il en est aimé. Nous voulons qu'il éprouve une véritable douleur d'avoir offensé son maître et non la crainte de la réprimande elle-même. La punition a ainsi un effet moral. Au lieu de recourir à des punitions de plus en plus rigoureuses qui émoussent la sensibilité de l'enfant, nous devons nous attacher à faire le contraire, c'est-à-dire à aviver sa sensibilité, car ce n'est pas, comme on est tenté de le croire, la rigueur du châtiment qui en fait l'efficacité.

L'enfant a-t-il mérité des reproches graves, gardons-nous de tout emportement. Point de colère, tout au plus de la froideur, et, mieux encore, l'air affligé d'une personne résignée à remplir une mission pénible. Il est conduit dans une pièce réservée, un cabinet de travail qui lui est peu familier et qui est éclairé par un demi-jour. Nous exerçons sur lui une première influence par le milieu.

Nous le faisons asseoir en face de nous, nous lançons sur lui un regard pénétrant et lui prenons les mains. Nous le tenons captif sous l'action de notre regard, nous lui parlons avec une gravité qui n'est pas exemple d'abandon, lentement, même sur un ton monotone qui l'engourdit peu à peu et le plonge dans le sommeil léger qui est, au sommeil profond, ce que le crépuscule est au jour. Sa volonté est alors moins ferme et comme vacil-

lente, il est sans force pour résister à notre action. Quand nous l'avons ainsi subjugué, nous lui parlons de sa faute, nous lui en faisons comprendre les inconvénients ou les dangers, s'il y a lieu; nous lui inspirons la crainte qu'elle ne diminue la tendresse des siens, l'affection de ses amis; qu'elle ne porte atteinte à la confiance et à l'estime qu'on avait en lui, à la sympathie qu'il a jusqu'à présent méritée. Nous arrivons progressivement à la lui faire détester et à lui inspirer le désir de se la faire pardonner et la résolution de combattre ses mauvais instincts. Nous insistons, nous martelons, pour ainsi parler, dans son esprit les résolutions que nous lui dictons et qu'il fait siennes.

Nous avons affaibli un instant sa volonté pour la maîtriser; lentement et progressivement, avec une insistance soutenue, pénétrante, incisive, nous avons redressé ce qu'il y avait de tortueux dans son jugement, ainsi que fait le jardinier des branches de l'arbre qu'il étale en espalier; ainsi que fait le vannier de l'osier qu'il assouplit sous la pression continue de ses doigts agiles. Loin de nous la pensée de vouloir substituer notre volonté à celle de l'enfant, de diminuer chez lui le sentiment de la responsabilité, en un mot, d'anéantir la personne. Nous désarmons l'adversaire, non pour le terrasser, mais pour lui rendre la résistance impossible: encore est-ce pour un temps très court, le temps de gagner sa confiance et de l'amener, par persuasion, à suivre nos conseils.

Lorsque son esprit a reçu de nous une certaine impression, les entraves sont enlevées, l'enfant redevient libre et meilleur.

Mais c'est de la suggestion! va-t-on nous dire. Nous n'en disconvenons pas. C'est la suggestion *au premier degré*, celle que tout bon maître emploie, comme M. Jourdain fait de la prose. (*Revue de Thyhypnotisme* du 1^{er} juin 1888).

FÉLIX HÉMENT,

Inspecteur général de l'Université.

DISCOURS DE M. GOUNOD, A L'INSTITUT

M. Gounod lit un travail du plus haut intérêt sur *la Nature et l'Art*:

« Les transformations successives, dit-il en débutant, dont la terre a été le théâtre et dont se compose son histoire, j'allais presque dire son éducation, depuis le moment où elle s'est détachée de la nébuleuse solaire pour occuper une place distincte dans l'espace, sont comme autant de chapitres de cette grande loi du progrès, de ce perpétuel *devenir* qui semble diriger vers une finalité mystérieuse le mouvement de la création, et dont les phases diverses ont pu être ramenées aux trois aspects généraux qui ont reçu le nom de *règnes*, et qui désignent les trois manifestations les plus tranchées de la vie sur le globe.

« Cependant, tout n'était pas dit encore, et l'histoire de la terre ne devait point s'arrêter à ces trois premières formes de la vie. Un quatrième règne,

le règne humain — puisque la science même m'autorise à l'appeler ainsi, — allait prendre possession de ce domaine qui s'ignorait.

« La sublime fonction de l'homme est d'être positivement et à la lettre, *un nouveau créateur de la terre*. C'est lui qui, en tout, est chargé de la *faire ce qu'elle doit devenir*. Non seulement par la culture matérielle, mais par la culture intellectuelle et morale, c'est-à-dire par la justice, l'amour, la science, les arts, l'industrie, la terre ne s'achève, ne se conclut que par l'homme, à qui elle a été confiée pour qu'il la *mit en œuvre, ut operator terram*, selon le vieux texte sacré de la Genèse.

« L'artiste n'est donc pas simplement une sorte d'appareil mécanique sur lequel se réfléchit ou s'imprime l'image des objets extérieurs et sensibles; c'est une lyre vivante et consciente que le contact de la nature révèle à elle-même et fait vibrer; et c'est précisément cette vibration qui est l'indice de la vocation artistique et la cause première de l'œuvre d'art.

« Toute œuvre d'art doit éclore sous la lumière personnelle de la sensibilité, pour se consommer dans la lumière impersonnelle de la raison.

« L'art, c'est la réalité concrète et sensible fécondée jusqu'au beau par cette autre réalité, abstraite et intelligente, que l'artiste porte en lui-même et qui est son *idéal*, c'est-à-dire cette révélation intérieure, ce tribunal suprême, cette vision toujours croissante du terme final vers lequel il tend de toute l'ardeur de son être.

« S'il était possible de saisir directement l'idéal, de le contempler face à face dans la vision complète de sa réalité, il n'y aurait plus qu'à le copier pour le reproduire, ce qui reviendrait à un véritable réalisme, supérieur assurément, mais définitif et qui, du même coup, supprimerait chez l'artiste les deux facteurs de son œuvre, la fonction personnelle qui constitue son *originalité*, et la fonction esthétique qui constitue sa *rationalité*.

« Telle n'est pas la position de l'idéal vis-à-vis de l'œuvre d'art. L'idéal n'est reproductible d'aucune façon adéquate. Il est un pôle d'attraction, une force motrice, on le *sent*, on le *subit*; c'est « l'excelsior » indéfini, le *desideratum* impérieux dans l'ordre du beau, et la persistance de son témoignage intime est la garantie même de son insaisissable réalité. Dégager du réel inférieur et imparfait la notion qui détermine et mesure le degré de conformité ou de désaccord de ce réel dans la nature avec sa loi dans la raison, telle est la fonction supérieure de l'artiste; et ce contrôle du réel dans la nature par sa loi dans la raison est ce qu'on nomme « l'esthétique ». L'esthétique est la « rationalité du beau ».

« Dans l'art, comme en tout, le rôle de la raison est de faire équilibre à la passion; c'est pourquoi les œuvres d'un ordre tout à fait supérieur sont empreintes de ce caractère de tranquillité qui est le signe de la vraie force, « maîtresse de son art jusqu'à le gourmander ».

Nous rappelons à nos lecteurs l'ouvrage intéressant et instructif de M. P. GÉRAUD : L'UNITÉISME, RELIGION UNIVERSELLE. — Prix : 3 fr. 50.

Le Gérant : H. JOLY.